

Vos questions / nos réponses

Canabis et jeux vidéos

Par [Profil supprimé](#) Postée le 28/09/2011 13:16

bjr, mon fils de 30 ans ne travaille plus, il rejette toute autorité, fume du cannabis et joue toute le nuit aux jeux vidéos en réseau, dort la journée. Dernièrement il a appelé "drogue info service" pour demander de l'aide; on lui a proposé une aide psychologique, il n'en a pas voulu, il voudrait être "ENFERME ET SEVRE"... voilà sa demande. que peut-on faire? mon médecin propose de le faire entrer pour dépression, ce qui semble être son cas en réalité aussi.... aidez-moi svp! mci

Mise en ligne le 30/09/2011

Bonjour,

La demande de votre fils semble assez claire : il souhaite être éloigné du monde qui l'entoure. Cette parenthèse lui permettrait certainement de se remettre dans un rythme de vie plus sain - dormir la nuit par exemple - et de réfléchir à ce qui a fait qu'il en est arrivé là.

Le fait qu'il en parle, à vous, à notre service, montre qu'il a envie de mettre des choses en place. Mais sous quelle modalité ?

Votre médecin vous propose de le faire entrer pour dépression ; cela est effectivement envisageable, pour une courte durée, dans un service adapté.

De notre côté, nous lui avons certainement proposé de prendre contact avec une structure spécialisée en addictologie afin de rencontrer des professionnels pour parler de sa dépendance au jeu et au cannabis. Par le biais de ces consultations en ambulatoire, votre fils pourrait accéder à des soins médicaux, à un soutien et un accompagnement psychologique et social ainsi qu'à une réelle abstinence. Étant donné sa demande d'être « enfermé et sevré », il existe des établissements de soins spécialisés en addictologie **avec hébergement** qui accompagnent les personnes dépendantes, sur une durée de plus ou moins trois mois, avec un projet de réinsertion socioprofessionnelle, un suivi psychologique et médical etc. Ceci dit, ces structures demandent qu'un premier contact, qu'un premier travail de réflexion sur soi, qu'un traitement si nécessaire soient déjà mis en place dans un *service en ambulatoire* afin de poursuivre et d'approfondir ce travail mis en route.

Quoi qu'il en soit, il semble être nécessaire pour votre fils de prendre un temps de repos et de se couper de son quotidien. Vous pouvez lui expliquer ces différents points et discuter avec lui de son projet.

Il n'est pas simple de voir ses proches, en l'occurrence son fils, dans une telle situation et cela semble être compliqué aussi bien pour lui que pour vous. Sachez que notre ligne téléphonique (*0800 23 13 13, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h*) est ouverte à tous. Ainsi vous pouvez, au besoin, échanger sur la situation que vous rencontrez avec votre fils et y trouver un soutien ponctuel.

Bien à vous.
